

Depuis presque 5 ans, la politique menée par le gouvernement porte ses fruits. Notre pays a ainsi atteint un nouveau record d'installations de projets, ce qui a conduit **la France à être la première destination en matière d'investissements à l'étranger en Europe depuis 2019**. En 2020, alors que les flux mondiaux d'investissements ont chuté de près de 40% par rapport à 2019, la France a attiré 1215 projets d'investissement d'entreprises étrangères, à l'origine de la création ou du maintien de 35 000 emplois – soit le deuxième meilleur bilan enregistré au cours des 10 dernières années.

Cette réussite est le fruit d'une démarche collective. A l'étranger, sous l'autorité de l'Ambassadeur, la mise en œuvre de **la convention tripartite signée le 17 juillet 2018 entre Business France, ministère de l'économie et des finances, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et le ministère de la cohésion des territoires** a permis de renforcer les synergies en matière de prospection des projets d'investissements à l'étranger. Dans les territoires également, les bases de la démarche partenariale ont été posées par **la Charte nationale des Investissements Directs Etrangers**, signée le 21 janvier 2019.

La signature, le 28 septembre 2020, de **l'accord de partenariat Etat-Régions** a souhaité que la **Team France Invest** soit au service de la relance économique dans les territoires. Dans cette optique, trois ministres : Mme Gourault, Mme Agnès Pannier-Runacher et M. Riestler, ont publiquement lancé, le 26 février 2021, la Team France Invest qui met à disposition des outils (guichet unique virtuel - [vidéo de présentation](#) - espace collaboratif, ...) qui permettent à Business France, en lien avec les Correspondants chefs de file en région, et tous les acteurs du développement économique de s'organiser pour gagner en agilité et efficacité.

**Les Premières rencontres des acteurs de la Team France Invest** qui se sont déroulées le 13 octobre 2021, ont permis d'examiner les progrès dans la concertation des acteurs de TFI et d'ouvrir de nouveaux chantiers, comme la création de parcours de formation pour les territoires ou la coopération renforcée avec le CNRS pour mieux identifier et accompagner les innovations.

**Vous trouverez en PJ le Kit Choose France destiné à vous aider à :**

## Porter un message renouvelé sur l'attractivité

La France s'est engagée dans un **processus de transformation**, qui va au-delà des réformes pro-business des années précédentes ou encore du simple soutien à l'activité en temps de crise avec **France Relance, France 2030 et des stratégies d'accélération pour les secteurs innovants**.

Des argumentaires revisités mettent en avant les **mesures d'effet immédiat (impôts de production, simplifications administratives, sites clefs en main)** mais aussi l'encouragement apporté à des **modes de productions innovants et plus durables**. Par ces dispositifs, la France peut se présenter comme un **marché au potentiel renforcé**. Le pays s'est également donné comme priorité de simplifier les démarches des investisseurs, notamment à travers la **loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP)** qui favorise entre autres l'implantation ou l'extension de projets industriels dans des délais maîtrisés et compétitifs. Il convient également de faire la promotion et valoriser les **Sites industriels clés-en-main qui permettent de lancer une implantation accélérée**. Les sites sont soutenus par les élus locaux qui souhaitent développer ces territoires industriels.

## Utiliser des supports de communication rénovés

Un site internet consacré à l'attractivité de la France est désormais régulièrement mis à jour : [choosefrance.fr](https://choosefrance.fr)

S'y trouvent les **dernières mesures gouvernementales décryptées** spécialement à destination des investisseurs étrangers (en français et en anglais) et toutes les informations pertinentes pour vos activités en matière d'attractivité. Une [vidéo sur le bilan Business France 2020 des investissements étrangers](#) ainsi qu'une [vidéo sur le plan France Relance et la TeamFranceInvest](#) y sont disponible en français et en anglais.

Un second site internet, dédié à **l'accueil des talents étrangers**, est également à disposition des investisseurs : [www.welcometofrance.com](https://www.welcometofrance.com) S'y trouvent toutes les informations pertinentes pour la mobilité en France des cadres et dirigeants étrangers ainsi que leur famille (visa, titre de séjour, protection sociale, fiscalité personnelle, enseignement international). Des parcours personnalisés et une [vidéo de présentation](#) y sont également mis à disposition des DRH et talents afin d'anticiper l'ensemble des démarches à accomplir pour une installation réussie.

Un **espace collaboratif** destiné aux membres de la Team France Invest est alimenté régulièrement avec les argumentaires et supports de communication. Cet **espace privé** ouvert aux **partenaires publics de l'attractivité** économique de la France compte + de 500 membres actifs : [vidéo de présentation](#).

**Pour les réseaux sociaux**, il existe désormais des **comptes en anglais** qui permettent de relayer et démultiplier notre communication à destination d'un public étranger avec le hashtag **#ChooseFrance** :

Twitter : BF\_TFI

Linked in : Business France (invest in France)

## Mobiliser les investisseurs sur les moments forts de l'attractivité de la France

Deux temps forts sur lesquels, il convient de se mobiliser sont :

En France, le **Sommet Choose France**, dont quatre éditions ont permis chacune de rassembler, en présence du Président de la République, près de 200 chefs d'entreprises internationaux pour une demi-journée de discussions au château de Versailles. La mobilisation des dirigeants d'entreprise au plus haut niveau participe au caractère inédit de cette rencontre. Les entreprises étrangères investissent dans tous les secteurs de l'économie. Business France a analysé dans un document joint la réalité de concrétisation des annonces passées et une [vidéo](#) permet de mettre en avant la satisfaction des investisseurs. Malgré l'absence de sommet en présentiel, la séquence Choose France du 17 janvier 2022 a donné lieu à 21 annonces d'investissements étrangers dans les territoires de plus de 4 Milliards € : [Vidéo des annonces](#). La 5ème édition du Sommet « Choose France » du 11 juillet 2022 confirme l'attractivité de notre pays en matière d'investissements étrangers avec 6,7 milliards € investis et 4 000 emplois pérennes créés.

Dans 40 pays prioritaires pour notre attractivité, les « **Investors Days** ». Cette séquence **organisée par Business France et le réseau diplomatique**, doit permettre de toucher au plus près les décideurs dans leur pays de résidence pour leur présenter les dernières mesures d'attractivité de la France, avec notamment le nouveau narratif de France 2030 et l'accompagnement possible de leurs projets.